



AMASSA

Ensemble



Horaires de la Mairie :
mardi, mercredi et vendredi : 9h -17h
jeudi : 9h - 12h30
samedi : 9h - 12h

BULLETIN MUNICIPAL DE REBENACQ

JUIN 2026

Tél : 05 59 05 54 63

mairie@rebenacq.fr

www.rebenacq.fr

« En yulh, si l'asou ségout las aürelhes, la plouye hera merbelhe »
En juin, si l'âne secoue les oreilles, la pluie fera merveille

Commémoration du 8 mai

La commémoration du 8 mai nous a rassemblés sous un très beau soleil. Nous vous remercions d'être venus nombreux en cette occasion.



Rappel : Registre Nominatif Communal

Du 1er juin au 15 septembre, les vagues de chaleur peuvent se succéder et mettre en danger la population, notamment les personnes fragilisées par l'âge et le handicap. La Commune ouvre un registre nominatif des personnes vulnérables; ce recensement permettra que vous soyez contacté et aidé en cas de déclenchement d'alertes liées à la chaleur. Vous avez plus de 65 ans ou vous êtes en situation de handicap, n'hésitez pas à demander votre inscription sur le registre en appelant le **05 59 05 54 63** ou par mail **mairie@rebenacq.fr**

Pour rappel pendant les fortes chaleurs : restez au frais, buvez de l'eau sans attendre d'avoir soif, mouillez vous le corps, fermez les volets et fenêtres, privilégiez les activités douces, mangez frais et équilibré, évitez l'alcool, prenez et donnez des nouvelles aux proches.

En cas de malaise, appelez le 15.

Alerte à la population

Si vous souhaitez recevoir les alertes météo par SMS, il convient de vous inscrire sur la liste de diffusion en utilisant le lien ci-dessous :

<https://www.alerte-evenement.fr/Rebenacq-alerte/inscription>

ou en appelant le 05 36 36 64 03

Prochain conseil municipal : Vendredi 26 juin à 19h30

Vente de parcelles communales

Par délibération en date du 24 avril 2026, le Conseil municipal a voté la vente de parcelles boisées Chemin Montoulieu :

Lot 1 : Parcelles A326 et A 329 : 5 500 €

Lot 2 : Parcelles A318, 319, 320, 321, 327 et 328 : 5 500 €



Si vous êtes intéressés par cette vente, merci d'envoyer un courrier ou un mail à la Mairie en précisant le lot concerné.

Communiqué de la commission action sociale

En vue de la préparation de futurs évènements sur la commune, si vous habitez Rébénacq et que vous êtes nés avant le 31/12/1951, nous vous invitons à vous faire connaître d'ici la fin du mois de Juin auprès de la mairie par téléphone ou par mail dans le cas où vous ne seriez pas inscrits sur les listes électorales.

Histoire et Patrimoine

La mairie de Rébénacq

Le Conseil municipal s'y réunit et, que vous soyez récemment installés au village ou anciennement implantés, vous y effectuez des démarches administratives. Certains d'entre vous s'y sont mariés, et vos aïeux y sont peut-être aussi allés en classe. Mais que sait-on au juste de cette « Maison commune », de sa construction ?

Vous pourrez découvrir son évolution, ses fonctions au cours des siècles (oui, elle a même abrité une prison !), en allant sur le site [rebenacq.fr](https://www.rebenacq.fr) rubrique patrimoine/ bâtiments remarquables, paragraphe mairie

<https://www.rebenacq.fr/patrimoine/batiments/>

La mairie



La mairie. A gauche une carte postale du début XXe siècle montre la halle. Au centre, photo prise en 2006, à droite après la rénovation de 2011.

F.C. REBENACQ

SAISON 2026-2027

RECRUTEMENT

FC REBENACQ
FOOT LOISIR SENIORS À 7

ENTRAÎNEMENT
LE VENDREDI SOIR

MATCH
LE DIMANCHE MATIN

ESPRIT D'ÉQUIPE CONVIVIALITÉ PLAISIR ET RESPECT

REJOINS L'AVENTURE !

INTÉRESSÉ ? CONTACTE-NOUS ! 06 31 61 31 95
Fc Rebenacq officiel

Rebenacq
PLUS QU'UN CLUB,
UNE FAMILLE !

Sport

La passe du foot

Résultat du match de foot du dimanche 3 mai 2026 :

L'ASMUR 2 - 8 FC REBENACQ



La saison se termine sur une belle victoire et l'équipe termine 2ème au classement de leur poule de qualification.

Le FC Rébenacq recrute pour la saison prochaine ! Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter au 06 31 61 31 95 ou venir nous rencontrer lors de l'assemblée générale du club le 26 juin à partir de 19h au terrain de football

Comité des fêtes

Les fêtes de Rébenacq auront lieu les 19, 20 et 21 juin 2026.

N'oubliez pas de vous inscrire pour le repas du vendredi soir impérativement avant le 10 juin pour être certain d'avoir une place



FÊTES
DE
RÉBÉNACQ

19-20-21
JUN 2026



Jardin zéro déchet et compostage

Dans le cadre des actions de préventions des déchets, la CCVO organise régulièrement des ateliers de sensibilisation au compostage à destination des habitants de la vallée d'Ossau. Si vous souhaitez participer à un atelier compostage, la CCVO vous invite à vous inscrire au 06 41 46 23 97. Le prochain atelier aura lieu le 27 juin de 10h à 12h à Bilhères en Ossau à la salle des Fêtes.



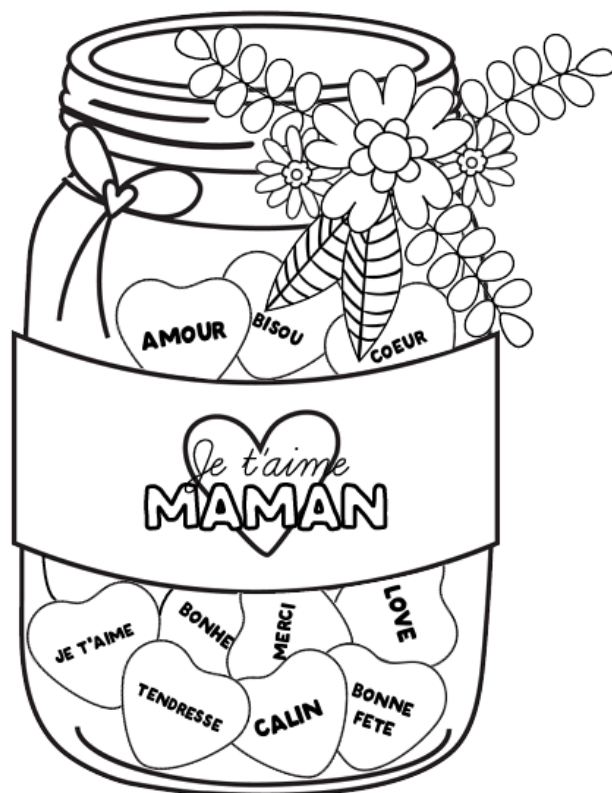
Petit clin d'oeil des enfants

Des mots doux pour papa

k	t	a	q	x	k	b	w	w	f	b
n	e	f	x	s	a	m	o	u	r	d
l	n	f	b	c	â	l	i	n	k	m
s	d	e	i	f	a	m	i	l	e	
v	r	c	s	t	y	h	e	d	d	v
h	e	t	o	c	w	q	z	g	d	c
n	s	i	u	d	e	f	t	z	s	x
t	s	o	d	o	u	c	e	u	r	e
g	e	n	t	i	l	e	s	s	e	
r	e	r	é	c	o	n	f	o	r	t
a	t	t	e	n	t	i	o	n	s	v



affection
amour
attention
bisou
câlin
douceur
famille
gentillesse
réconfort
tendresse



**Prochains
Ramassages**

Tri sélectif :
Mercredi 10 et 24 juin

Déchets ménagers :
Vendredi 12 et 26 juin



BUDGET DE LA COMMUNE

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2026. Il a été voté le 24 avril 2026 par le Conseil Municipal. Il est consultable en Mairie, aux horaires d'ouverture.

Il a été établi avec la volonté :

- de maîtriser les dépenses de fonctionnement dans un contexte inflationniste tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants ;
- de contenir la dette en limitant le recours à l'emprunt ;
- de mobiliser des subventions auprès du conseil départemental, de la Région ou de l'Etat chaque fois que possible.

Les sections de fonctionnement et d'investissement structurent le budget de notre collectivité. D'un côté, la gestion des affaires courantes (ou section de fonctionnement), incluant notamment le versement des rémunérations des agents ; de l'autre, la section d'investissement qui a vocation à préparer l'avenir.

I. La section de fonctionnement

a) Généralités

Pour notre commune :

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population, aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat, à diverses subventions.

Les recettes de fonctionnement 2026 représentent 843 364,30 euros.

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les rémunérations du personnel municipal, l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les subventions versées aux associations et les intérêts des emprunts à payer.

Les dépenses réelles de fonctionnement 2026 représentent 587 904 euros.

Au final, l'écart entre le volume total des recettes de fonctionnement et celui des dépenses de fonctionnement constitue l'autofinancement, c'est-à-dire la capacité de la commune à financer elle-même ses projets d'investissement sans recourir nécessairement à un emprunt nouveau.

b) La fiscalité : La volonté du Conseil Municipal a été de ne pas augmenter les impôts pour l'année 2026.

Les taux des impôts locaux pour 2026 sont identiques à ceux de 2025 :

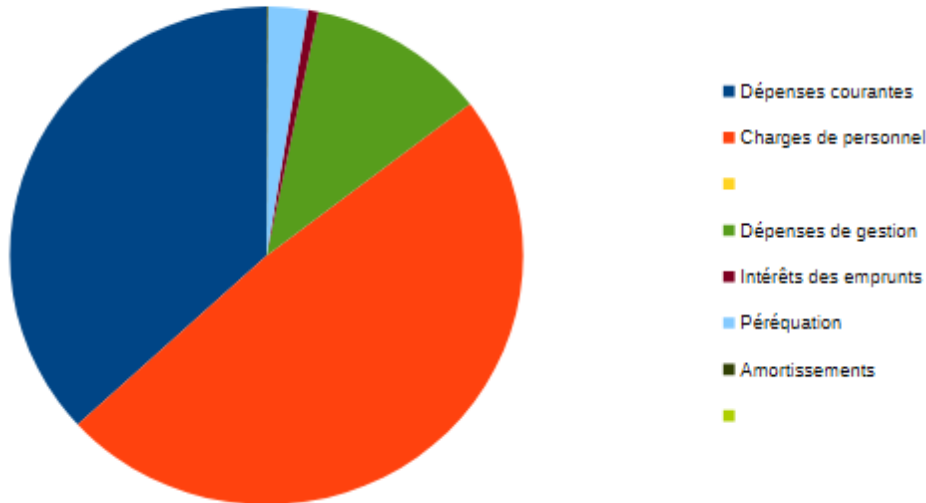
- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 20.94%
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 39.50%

c) Les principales dépenses et recettes de la section de fonctionnement :

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Dépenses courantes : 37 %			
Eau, électricité, alimentation, maintenance, élagage, curage des fossés, entretien de la voirie, réfection chemin Goillard, achat de matériel, action sociale, assurances...	216 635,00	Excédent brut reporté	199 673,30
Dépenses de personnel 49%	285 640,00	Recettes des services	141 260,00
Dépenses de gestion : 11%			
Indemnités des élus, subventions aux associations, cotisation SDIS	66 593,00	Impôts et taxes	345 796,00
Intérêts des emprunts 1%	3 800,00	Dotations et participations	102 235,00
Fonds de péréquation : 3%			
(les communes un peu plus « riches » versent à ce fonds pour les communes un peu plus « pauvres »)	14 750,00	Autres recettes de gestion courante	53 700,00
Amortissements	486,00	Recettes exceptionnelles	
Total dépenses réelles	587 904,00	Autres recettes financières	700,00
Virement à la section d'investissement	255 460,30		
Total général	843 364,30	Total général	843 364,30

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

REPARTITION PAR CHAPITRES



II. La section d'investissement

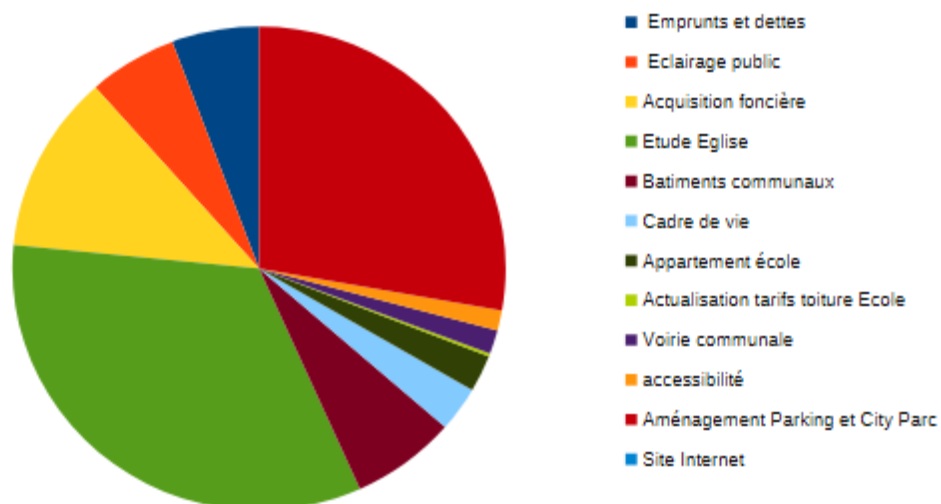
a) Les principaux projets de l'année 2026 sont les suivants :

Éclairage public (enfouissement de lignes), travaux sur bâtiments communaux (notamment concernant l'humidité dans la Mairie, finition de l'appartement au-dessus de l'école), Cadre de vie (sol terrain de pétanque, cages foot, ramasses crottes, végétalisation) accessibilité (achat de panneaux PMR, rampe d'entrée Eglise), voirie (réfection chemin Goillard, signalétique, miroirs de ville), amélioration du site internet, acquisition foncière et étude aménagement d'un parking, espace de rencontre et verger, liaison douce chemin Las Bignes, école jusqu'à place de la Bielle et création d'un City Stade, étude Eglise.

b) Une vue d'ensemble de la section d'investissement

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

REPARTITION PAR OPERATION



Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Solde d'investissement reporté	400 139,11	Virement de la section de fonctionnement	255 460,30
Remboursement d'emprunts	21 603,00	FCTVA	58 000,00
Etude Eglise, Travaux Mairie, Cadre de vie, accessibilité, Appartement école, voirie, Aménagement d'un parking et d'un city Parc	289 122,30	Cautionnements reçus	724,00
Site Internet	1 500,00	Subventions/	69337,00
Eclairage public	22 000,00	Excédent de fonct reporté	422 639,11
Acquisition foncière	45 000,00		
Charges (écritures d'ordre)	26 796,00		
Total général	806 160,41	Total général	806 160,41

Budget 2026 Fonctionnement + Investissement : 1 649 524,71 €

Encours de la dette : 196 437,83 €, soit environ 285 €/habitant (moyenne nationale : 572€/habitant)

BUDGET ASSAINISSEMENT 2026

Pour l'année 2026, le budget est équilibré grâce à l'excédent reporté des années précédentes.

Le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité de ne pas modifier les termes de la redevance d'assainissement.

- Pour l'année 2026, les termes resteront :

Terme fixe : 35€

Terme variable : 1,10€

- L'investissement prévu cette année concerne le Plan Partenarial Urbain du Chemin Couloumat, qui sera mis en œuvre dans le cas où un permis de construire est déposé et accepté pour les terrain concernés, une extension du réseau collectif Chemin Casteils.

Le budget s'équilibre ainsi :

- 80 208,69 € pour la section de fonctionnement
- 127 815,23 € pour la section d'investissement.

Foyer rural

Club Photo

Le club photo "Oeil du Néez" sera à l'honneur tout le mois de juin et début juillet à la médiathèque de Laruns. Seront exposées les photos de fleurs du Pourtalet. Si vous n'avez pas encore pu voir cette exposition, c'est une nouvelle occasion qui vous est offerte de découvrir et de mieux connaître notre flore d'altitude. Charles Gerbet a participé à l'encadrement et au diagnostic des plantes.

Du 2 juin au 10 juillet

Horaires de la médiathèque :

Mardi & mercredi 10h - 12h et 16h-18h

Vendredi 16h-18h

Samedi 10h-12h et 15h-17h.



Photo : Dryade à huit pétales.

Tours et détours à Rébénacq

Moins connues que les Journées du patrimoine de septembre, il existe les « Journées du patrimoine de pays et des moulins » dont le but, depuis presque trente ans, est de mettre en valeur des aspects peu connus ou oubliés des villes et villages.

Le thème de cette année est « Tours et détours ». C'est pourquoi nous vous convions, sous l'égide du Foyer Rural de Rébénacq, à partir **SUR LES TRÂCES DU CHÂTEAU SEIGNEURIAL DE RÉBÉNACQ**.

Insolite pour une bastide d'avoir un château construit après sa fondation ! C'est toutefois le cas de Rébénacq où une demeure seigneuriale s'implante à une date non déterminée, entourée de ses terres, de ses métairies, de moulins à farine, à foulon et à papier.

Une balade permettra de se rendre sur les traces encore visibles du château et de ses terres, même si elles ont été remaniées, voire loties, ces dernières décennies. Elle se terminera à la mairie par la découverte des maquettes animées de ces trois moulins.



Détails pratiques :

- Prévoir des chaussures de marche. Déconseillé aux personnes à mobilité réduite.
- En cas de mauvais temps, la balade sera remplacée par un diaporama au rez-de-chaussée de la mairie.
- Gratuit.

Rendez-vous dimanche 28 juin à 10h devant l'église de Rébénacq.

<https://openagenda.com/fr/jpp2026/events/sur-les-traces-du-chateau-seigneurial-de-rebenacq>